

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE RURALE DE TESSA

PROCES-VERBAL CORRIGE DE LA SESSION BUDGETAIRE AU
TITRE DE L'ANNEE 2022

L'an deux mille vingt un et le lundi 06 Décembre, dans la salle habituelle de délibération de la mairie de Tessa, a débuté pour une durée de trois jours, la session Budgétaire du conseil municipal de ladite commune sous la présidence de Monsieur Boureima Abdou Issaka, Maire de la commune.

La cérémonie d'ouverture officielle de la session a eu lieu en présence du représentant du Préfet, le Secrétaire Général Mounkaila Djibo, les onze conseillers municipaux, le Chef Secteur représentant du Sultan de Dosso, les services techniques communaux déconcentrés et quelques participants.

Ci-joint la liste de présence

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- 1. Lecture, amendement et adoption du procès-verbal de la session précédente du conseil ;**
- 2. Lecture, amendement et adoption du Budget Municipal 2022;**
- 3. Le recouvrement de la taxe municipale ;**
- 4. La question des contractuels de la mairie ;**
- 5. Divers.**

Les travaux de la première journée ont débuté par une Fatiha dite par un participant. Puis le Président du conseil communal a pris la parole pour adresser ses sincères remerciements à l'égard de l'ensemble des participants pour avoir honoré de leur présence cette rencontre. Ensuite, Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture du département de Dosso, en prenant la parole au nom du Préfet empêché a vivement remercié les participants et a procédé à l'ouverture solennelle des travaux. Il n'a pas manqué à cette occasion de rappeler aux conseillers leurs rôles sur la sécurité, dans le recouvrement de la

taxe municipale et dans la gestion des conflits agro-sylvo-pastoraux, sur ces mots le Secrétaire Général s'est retiré.

Les travaux se sont poursuivis avec la lecture, l'amendement et l'adoption de l'ordre du jour cités ci-dessus.

Après l'adoption de l'ordre du jour, les conseillers ont écouté avec intérêt la lecture du procès-verbal.

Corrections et amendements y sont apportés et le PV est adopté par onze voix (11) pour, zéro(0) contre et zéro(0) abstention.

Au deuxième point de l'ordre du jour, le conseil a procédé à la lecture, amendement et adoption du budget municipal 2022.

Plusieurs questions d'éclaircissement ont été posées par les conseillers au président du conseil. Celui-ci à son tour leur a apporté des éléments de réponse très satisfaisant.

Ainsi le budget municipal 2022 à été adopté en recette et en dépense (30 993 587f)par onze voix (11) pour (0) contre et (0) abstention.

Ainsi prennent fin les activités de la première journée.

Le mardi 07 Décembre 2021 les travaux ont repris sur le troisième point qui est le recouvrement de la taxe municipale.

En abordant ce point, une présentation faisant l'état de lieu du recouvrement de la taxe municipale sur les quatre dernières années (2018, 2019,2020 et 2021) a été faite. Pendant ces quatre ans, tous les villages de la commune sont réticents au versement de la taxe municipale hormis Koybaba Koara et Wassa Arbi qui ont tout soldés. Face à ce problème il a été convenu que chaque conseiller municipal s'implique en sensibilisant la population surtout dans sa zone de provenance. Créer un comité de recouvrement composé des conseillers et les chefs des villages exemplaires. Décerner des témoignages officiels de satisfaction aux chefs des villages exemplaires.

Liste des villages par ordre en fonction du montant restant

N°	Noms des villages	Restant à recouvrer2018-2019-2020-2021 à la date du 06/12/2021	Rang
01	Koybaba Koara	00	1 ^{er}
02	Wassa Arbi	00	2eme

03	Alfadey	55000	3ème
04	Djimba marounfa	89300	4ème
05	Wandanasso	93000	5ème
06	Baoula koara	102900	6ème
07	Badangui Koara	131900	7ème
08	Gorou kaya	167100	8ème
09	Sinadey	235300	9ème
10	Djobodey	286300	10ème
11	Mayakidey	301000	11ème
12	Farguédi	316300	12ème
13	Gorou Katta	321500	13ème
14	Nassaraoua	342200	14ème
15	Bakoubé	370900	15ème
16	Leyley Gorou	380800	16ème
17	Marafa Koara	389300	17ème
18	Falwal-Tessa	408100	18ème
19	Tombo Tessa	432800	19ème
20	Tassibatangara	497800	20ème
21	Deykoukou ouest	520100	21ème
22	Tourbon	622900	22ème
23	Hamani KOara	649600	23ème
24	Kobodey-Tessa	655600	24ème
25	Ganda Koara	714500	25ème
26	T.P Mamandey	790000	26ème
27	Alhassandey	835200	27ème
28	Satta Koara	835800	28ème
29	Tim-Tim	935700	29ème

30	T.P Leyley Gorou	1021100	30ème
31	Sandidey	1054100	31ème
32	Gabikoydey	1081900	32ème
33	Noma KOara	1345100	33ème
34	Mamandey	1662000	34ème
35	Tessa	2326227	35ème
Total		19954287	

Puis s'en est suivi le point suivant : la gestion des personnels de la Mairie. Après la situation des contractuels faite par le Président du conseil, le conseil lui demande de chercher l'avis des contractuels suivi par une délibération afin de procéder au paiement des salaires à partir du début de son mandat tout en épongeant les arriérés des salaires en fonction des moyens.

Après plusieurs discussions, le conseil à jugé utile de rompre le contrat de l'ambulancier de Mayakidey à partir du 20 janvier 2022 car son l'ambulance est en panne depuis 2019. Concernant le gardien du CEG, il a été question de concerter d'abord le concerné, le Directeur du CEG et le COGES . Hormis ces deux contrats tous les restes ont été adoptés à l'unanimité 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Ainsi prennent fin les travaux de la deuxième journée.

La dernière journée des travaux qui est le mercredi 08 Décembre 2021 fut réservée au divers d'où plusieurs informations relatives à quatre microprojets ont été rapportées par le Maire à l'assistance.

MICRO-PROJET n°1 : il s'agit d'une acquisition des tables bancs pour le primaire et l'achat d'une moto KASEA destinée aux travaux pratiques au profit du centre de formation aux métiers (CFM) de Tessa.

MICRO-PROJET N°2 : il s'agit de l'achat des tables d'accouchement, des lits d'hospitalisation et des matelas au profit des six cases de santé et les deux CSI de la commune.

MICRO-PROJET N°3 : il s'agit de la réhabilitation de la Mairie de Tessa . La confection de trois portes métalliques, la réparation des douches et la peinture du bureau de Plan .

MICRO-PROJET N°4 : il s'agit de l'électrification solaire de la case de santé de Maman dey.

L'ouverture du centre de santé intégré CSI de Satta koara était en question. Le président du conseil a pris l'engagement de l'inscrire dans le PIA 2022 afin de faciliter l'accès aux soins des populations de la zone.

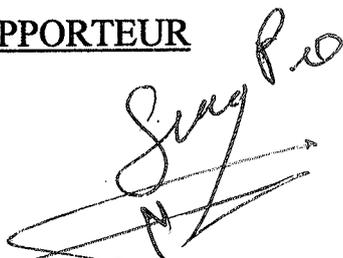
Le conseil a jugé utile la création d'un cadre de concertation communale et la tenue des fora sur l'éducation, la santé et le développement rural afin d'accompagner l'exécutif dans ses tâches.

De plus, une communication relative à la création d'un marché hebdomadaire à Mamandey a été portée à la connaissance des conseillers. Vu l'importance de ce projet pour la commune en général et ce dit village en particulier, la création de ce marché a été adoptée 11 voix pour 0 contre et 0 abstention.

De même une deuxième communication relative à l'éducation a été entendue par le conseil. Il s'agit d'une situation très inquiétante des écoles de la commune qui a un besoin de quarante (40) enseignants. Cela s'explique par le départ massif des enseignants. Face à ce problème, il a été jugé utile de créer un comité de réflexion sur l'éducation afin d'exploiter toutes les pistes possibles pour identifier les raisons et apporter de solutions.

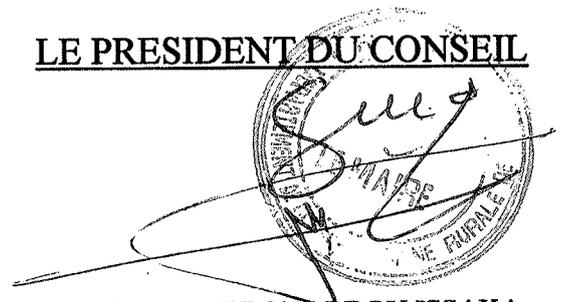
L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil a levé la séance.

LE RAPPORTEUR



HAMADOU BOUREIMA

LE PRESIDENT DU CONSEIL



Mr BOUREIMA ABDOU ISSAKA

